Thinking Forward

Version:: 2026

Fiche Technique

CIPERPY 1l

"Protection des espaces"

Insetticidi concentrati



CIPERPY 1l

Code produit: 1531015

Catégorie: PMC

Insecticide acaricide concentré en micro-émulsion aqueuse à action destructrice rapide, rémanente et débusquante. Pour usage professionnel, civil et domestique.

Registrazione Ministeriale:

n. 20701

Formulation:

Microemulsione Acquosa

Composition :

100 g de produit contiennent:

Cyperméthrine 93%: 8,60g
Extrait de pyrèthre à 50%: 0,60g

Caractéristiques:

CIPERPY est un insecticide concentré en micro-émulsion aqueuse à action destructrice rapide, rémanente et débusquante pour la lutte contre les insectes volants et rampants. Le produit est basé sur deux ingrédients actifs : la cyperméthrine et le pyrèthre. La cyperméthrine est un pyréthroïde synthétique photostable, particulièrement adapté à la lutte contre les insectes ayant un impact au niveau sanitaire, couramment utilisé pour débusquer les insectes présents dans les fissures et les crevasses et en raison de son pouvoir rémanent. En revanche, le pyrèthre est un principe actif naturel présentant une très faible toxicité pour l'homme et les animaux à sang chaud.

INSECTES CIBLÉS

CIPERPY est actif contre les insectes volants dont la mouche (*Musca domestica*), le moustique-tigre (*Aedes albopictus*), et les insectes rampants dont la blatte et le cafard (*Blattella germanica*), la fourmi (*Lasius Niger*), la punaise de lit (*Halyomorpha halys*) et les ravageurs des denrées alimentaires (*Plodia interpunctella* ou charançon).

CADRES D’UTILISATION

Version:: 2026

Fiche Technique

CIPERPY 1l

"Protection des espaces"

Insetticidi concentrati

CIPERPY est indiqué pour la désinsectisation des zones collectives (zones urbaines, bureaux, cantines, hôtels, restaurants, théâtres, cuisines, campings, stations touristiques, bâtiments publics y compris hôpitaux, écoles, cliniques et casernes), des zones résidentielles (appartements, maisons, cuisines, auvents, garages, allées, jardins, espaces verts en général), des zones de production, des industries alimentaires (en l'absence de contact direct avec les denrées), fromageries, laiteries, lieux d'affinage, de stockage de charcuterie, moulins, silos, abattoirs, usines de tabac, entrepôts et locaux utilisés pour la production de cigarettes et le stockage du tabac, lieux voués à l'élevage (fermes, abris pour animaux, étables, chenils, manèges), moyens de transport (métros, bus, camions, cales de bateaux, wagons de chemin de fer, moyens de transport de personnes, d'animaux ou de marchandises), usines de compostage, décharges, épurateurs, égouts, canalisations. CIPERPY convient aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des environnements domestiques : murs, fissures, sols, le long des montants des portes et des fenêtres, sur les plinthes des sols, dans les caves, les entrepôts, à proximité des chenils, des abris pour chiens et chats. Dans les locaux, l'action insecticide persiste pendant plusieurs semaines (4-6). Le traitement antiparasitaire peut être étendu aux pelouses, aux haies, aux buissons, aux allées bordées d'arbres pour la lutte contre les moustiques uniquement. **Formule de nouvelle génération avec le synergiste MGK-264.**

CIPERPY 1l

"Protection des espaces"

Insetticidi concentrati

Modalità d'impiego:

En général, la solution insecticide doit être pulvérisée sur les surfaces fréquentées par les insectes à raison de 1 litre pour 15 m².
– Contre les insectes volants pour les traitements en intérieur et en extérieur : mouches : diluer 50 ml dans 10 l d'eau (0,5 %).
– Contre les insectes rampants pour les traitements en intérieur et en extérieur : fourmis, punaises asiatiques, blattes et cafards : diluer 100 ml dans 10 l d'eau (1 %).
– Contre les ravageurs des denrées alimentaires : charançons : diluer 80 ml dans 10 l d'eau (0,8 %). Tenir les animaux à l'écart pendant le traitement.
– Contre les insectes rampants pour les traitements en extérieur : cafards et fourmis : diluer 100 ml dans 10 l d'eau (1 %).

- Traitements effectués en extérieur avec des pulvérisateurs : moustiques, chironomes, phlébotomes : diluer 30 ml dans 10 l d'eau (0,3 %).
- Traitements effectués à l'aide d'appareils de thermonébulisation : utiliser 20 à 60 ml de produit dans un solvant approprié pour 10 000 m² (un hectare).

Tipologia di utilizzo:

Professionale

Avertissements:

STOCKAGE
Tenir à l'écart des aliments et des boissons pour hommes et animaux :
RÉCIPIENTS
Vider complètement le récipient Le récipient ne doit pas être réutilisé. Les récipients doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur en matière de déchets dangereux.
PRÉCAUTIONS D'EMPLOI
Ne pas utiliser sous forme concentrée. Porter des vêtements de protection. Éviter le contact avec les yeux et la peau, l'inhalation de vapeurs et de brouillards. Ne pas manger ou boire pendant l'utilisation.
Ne pas contaminer les aliments, les boissons, les récipients destinés à les contenir ou les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le produit pendant son utilisation. Ne pas utiliser sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser dans l'agriculture.
SOINS D'URGENCE
En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et contacter un médecin. Ne pas donner à manger ou à boire. Emmener la personne contaminée à l'air frais et la maintenir au chaud et au repos. En cas d'accident ou de malaise, contacter immédiatement un médecin.

Forfaits de vente:

Flacon 1l

Notes:

Ceci est un produit médico-chirurgical à action insecticide, à utiliser avec précaution. Toujours lire l'étiquette et les informations relatives au produit avant de l'utiliser.
Une attention particulière doit être prêtée aux phrases et aux symboles de danger figurant sur l'étiquette. Le texte de la fiche correspond à l'étiquette approuvée par le ministère de la Santé.